DÉCLARATION DE TAXE D'APPRENTISSAGE
Collecte 2017 sur salaire 2016

Avec la création de la nouvelle CCIR Occitanie, celle-ci porte les arrêtés des Préfectures de Région Languedoc-Roussillon du 04/12/2015 et Midi-Pyrénées du 16/09/2015, portant habilitation pour la CCIR Languedoc-Roussillon et pour la CCIR Midi-Pyrénées à collecter en tant qu'OCTA Inter-consulaire régional

1 RENSEIGNEMENTS ENTREPRISE

N° Identifiant

Clé WEB

NAF

SIRET

CODE CAB.COMPTABLE

Contact : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Date de radiation ou cessation d'activité :

Nbre d'apprentis au cours de l'année

Nbre d'apprentis présents au 31/12/2016

Effectif annuel moyen 2016
(Tous établissements confondus)

2 TAXE D'APPRENTISSAGE BRUTE

MASSE SALARIALE BRUTE 2016 cf DADSU Base sociale - rubrique 580 062 00 002

- Si vous avez employé au moins **un apprenti en cours d'année 2016**
  ET que **votre masse salariale 2016 est inférieure à 105 596 €,** vous êtes **EXONÉRÉ**
  → **Attention : Ces deux conditions doivent être remplies**

MS		.00€

- Vous adhérez à :
  - **une Caisse de Congés Intempéries (Bâtiment, Transports), majorez la base DADSU de 11,5%**
  - **une Caisse de Congés Spectacle, majorez la masse salariale «intermittents» de 10%**

Vous avez obligation de verser la TA sur cette masse salariale à l'AFDAS (www.afdas.com/declaration)

TAXE D'APPRENTISSAGE BRUTE MS x 0,68%

TB		.00€

3 CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE A L'APPRENTISSAGE (CSA)

Uniquement pour les entreprises dont l'effectif annuel moyen est supérieur ou égal à 250 salariés :
Veuillez compléter la FICHE DE CALCUL ET DÉCLARATION DE LA CSA et reporter le résultat de votre calcul ci-contre. Annexe téléchargeable sur notre site www.octalr.fr

CSA	+	.00€
ou		
BONUS	-	.00€

4 DÉDUCTIONS

FRAIS DE STAGE DE FORMATION INITIALE Joindre obligatoirement les copies des conventions de stage, les stages de 3ème générale sont exclus

A	+ niveaux III - IV et V (CAP/BP/BAC/BAC+2) 25 €/j ouvré	B	+ niveaux I et II (licence/master et supérieur) 36 €/j ouvré
	..... j x 25 € = ... €	+	..... j x 36 € = ... €

Calcul du plafond : TB X 3% = ...€ (pas de centimes)
Si le total est supérieur au plafond, déduire uniquement le plafond

=	D	-	.00€

DONS EN NATURE Joindre obligatoirement l'attestation pédagogique, le reçu et le justificatif comptable

A		+	B		=	N	-	.00€

5 MONTANT A PAYER TB + CSA - BONUS - D - N =

M		.00€

A défaut de paiement avant le 1er mars 2017, le montant dû sera à régler au Trésor Public, majoré de 100% (Code Général des impôts Art. 1599 ter I et 1609 quinvicies)

Indiquer le montant arrondi, sans centimes

MODE DE PAIEMENT
DATE LIMITE DE VERSEMENT
28/02/2017

☐ **Chèque n°** **Banque** **A l'ordre de :** OCTA LR

☐ **Virement** **IBAN :** FR76 1005 7190 3000 0455 5850 183 **BIC :** CMCIFRPP

Préciser votre n° de SIRET ou de dossier au dos du chèque ou dans le libellé du virement SVP

Pièces jointes à la déclaration :
- ☐ Copie du/des contrat(s) d'apprentissage en cours au 31/12/2016
- ☐ Copie de la / des conventions(s) de stage
- ☐ Justificatifs des dons en nature
- ☐ Fiche de calcul et de déclaration de la Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (pour les entreprises de 250 salariés et +)
- ☐ Justificatif du virement

ADRESSE DE RETOUR

OCTA LR – TSA 30001
34472 PEROLS Cedex

POUR TOUTE QUESTION, VOUS POUVEZ CONTACTER LE 0 800 300 850 OU PAR MAIL taxe.apprentissage@octalr.fr
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE INTERNET www.OCTALR.FR

6 Pour vos apprentis sous contrat au 31/12/2016 : CONCOURS FINANCIER OBLIGATOIRE (CFO) - Art. L6241-4 c.tvl

Veuillez compléter ce tableau et joindre obligatoirement la copie du/des contrat(s) d'apprentissage en cours au 31/12/2016

NOUS REVERSERONS SYSTÉMATIQUEMENT LA CONTRIBUTION OBLIGATOIRE AU(X) CFA DE VOTRE/VOS APPRENTI(S)						
Numéro UAI de l'établissement	Nom du Centre de Formation d'Apprentis fréquenté et l'adresse complète	Nom et Prénom de l'Apprenti(e)	Diplôme préparé	Concours Financier Obligatoire	Contrat d'apprentissage	
					Date de début	Date de fin

Si le montant de votre quota ne couvre pas la totalité des coûts apprentis, possibilité de compléter sur le hors quota.

7 CALCUL DE VOTRE RÉPARTITION (hors FRACTION RÉGIONALE POUR L'APPRENTISSAGE = 51 % TB)

QUOTA + CSA affectable aux CFA-UFA-SA	**QUOTA** TB X 26%	**CSA** +250 salariés Cf.annexe
MONTANTS BRUTS	€	€
Concours financier obligatoire apprenti CFO : détail en cadre 6	- *CFO* €	- *CFO* €
Solde affectable Montants bruts - Déductions - CFO) *Lister les établissements cadre 8*	= €	= €

HORS QUOTA Affectable aux établissements hors apprentissage **HQ = TB X 23%**		
MONTANTS BRUTS	€	
	Pas de ventilation si TB < 415 €. Sinon, ventiler ci-dessous	
	CAT. A (CAP à BAC +2 inclus) **HQ X 65%**	**CAT. B** (BAC +3 et supérieur) **HQ X 35%**
	= €	= €
Déductions Créance CSA, Frais de stages et dons en nature (Cadre 3 et 4 : Bonus + D + N)	-	-
Concours financier apprenti CFO : détail en cadre 6 *Lister les établissements cadre 8*	- *Possibilité complément CFO*	- *Possibilité complément CFO*
Solde affectable Montants bruts - Déductions - CFO *Lister les établissements cadre 8*	= €	= €
Dont Plafond Activités Dérogatoires (AD) *Lister les établissements cadre 8*	*HQ X 26% =* €	

8 REVERSEMENTS AUX ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

Veuillez remplir le tableau ci-après le plus clairement possible et nous indiquer les coordonnées précises du/des établissement(s) que vous souhaitez financer par le biais de votre taxe d'apprentissage en respectant les montants disponibles par catégories. Indiquez des croix ou des sommes.

Numéro UAI de l'établissement	Nom de l'établissement bénéficiaire et adresse complète	**CFA - UFA -SA**		**HORS QUOTA** A et B ne sont pas cumulables		
		QUOTA	**CSA**	Complément CFO apprenti CFA-UFA-SA	**CAT.A** (CAP à BAC +2 inclus) dont AD	**CAT.B** (BAC +3 et supérieur) dont AD

POUR TOUTE QUESTION, VOUS POUVEZ CONTACTER LE 0 800 300 850 OU PAR MAIL taxe.apprentissage@octalr.fr
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE INTERNET www.OCTALR.FR